

ORGANISATION DU BREVET ET DES DERNIERS JOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

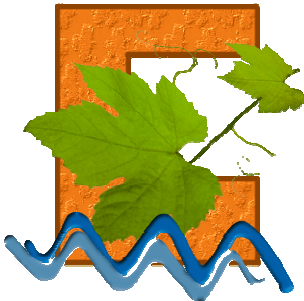
CLASSES DE 3^o



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE
BORDEAUX

DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE



Collège de
Pian sur Garonne

BP 70015
33490 Saint-Macaire

Secrétariat administratif

Téléphone: 05 57 98 11 50
Télécopie: 05 56 76 84 33

pian.administration@ac-bordeaux.fr

Le **collège** de Pian sur Garonne est **centre d'examen** pour le Diplôme National du Brevet les **jeudi 27 et vendredi 28 juin 2013**. Les élèves ne sont pas libérés avant cela pour des « révisions personnelles » : **ils auront cours jusqu'au Brevet**.

En raison de la répartition des épreuves, le service de transport scolaire est aménagé de la manière suivante :

jeudi 27 juin : Arrivée des bus à l'horaire habituel du matin
Départ le soir à l'horaire habituel à
17 h 10

vendredi 28 juin : Arrivée des bus à l'horaire habituel du matin
Départ l'après-midi à 12 h 30.

Aucun élève ne doit donc rester dans l'établissement après 12h30.

Les élèves de troisième rendent leurs manuels dans les temps libres entre ces deux jours **selon le calendrier préparé par le service Vie Scolaire**. Tout manuel de cours ou livre emprunté au CDI, non remis, sera facturé. Les élèves demi-pensionnaires souhaitant quitter l'établissement sans déjeuner doivent être autorisés par leurs parents, en rapportant le coupon ci-dessous **avant le mardi 25 juin, dernier délai, au service Vie Scolaire**.

A compter du mardi 2 juillet, les cours seront extrêmement perturbés, notamment en raison de la participation des enseignants aux corrections du brevet.

Le Principal,

S. CHICHE

Coupon à déposer avant le mardi 25 juin 2013, dernier délai, au service Vie Scolaire.

Je, soussigné(e).....responsable légal(e) de
élève de la classe de 3^{ème} , autorise mon enfant à quitter le collège de Pian sur Garonne, sans avoir pris son repas sur place à 12 h 30, après avoir remis ses manuels scolaires, **le vendredi 28 juin 2013**.

À, le

Signature :